



Guides files/Serres files - Formation Évacuation



 Initiale

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Être capable d'assurer l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'entreprise en cas d'incendie

Compétences visées

- Connaître les principes et les consignes d'évacuation de son établissement
- Connaître les rôles de chaque acteur
- Connaître les moyens techniques liés à l'évacuation
- Maîtriser le déroulement de l'évacuation

PUBLIC

Les membres du personnel désignés responsables de l'évacuation;
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 4 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 6 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

ERP : Arrêté du 25 juin 1980.

Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.

Recommandation : Règle APSAD R6.

Programme détaillé

- 1- L'évacuation qu'est-ce que c'est
 - L'évacuation détaillée
 - Les établissements concernés
 - Problématique de l'évacuation
- 2- Facteurs humains
 - Personnes chargées de l'évacuation
 - Ensemble du personnel
 - Définition des rôles de Guide-file et de Serre-file
- 3- Facteurs techniques
 - Informations
 - Alarme
 - Alerte
 - Cheminement et issues de secours
 - Balisage et éclairage de sécurité
- 4- Déroulement de l'évacuation
 - Les moyens
 - Les consignes et attitudes à tenir
 - Le Point de rassemblement
 - Passage dans une zone enfumée
 - Exercice pratique d'évacuation d'une zone déterminée
 - Critiques, observations et conclusions

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Générateur de fumée et lunettes incapacitantes (permettant de simuler la présence de fumées)

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoirs-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr